

FEUILLE DE ROUTE D'UNE JOURNÉE D'INTERCLUBS

Annexe 3

Adoption : 04/05/2018
Entrée en vigueur : 01/08/2018
Validité : saison 2018-2019
Nombre de pages : 1

20 jours avant : à envoyer aux capitaines, au JA et à la CRI (interclubs@lbfcbad.fr) (Retards soumis aux pénalités de l'annexe 2)	
Adresse du (des) gymnase(s)	
Plan du (des) gymnase(s)	
Horaires	
Hôtels éventuels à proximité	
Volants homologués retenus	
Le jour même :	
Ouverture du gymnase <u>1h minimum</u> avant le début des rencontres	
Accueil des Juges-Arbitres	
Accueil des équipes	
Table de marque	
Trousse de secours	
Restauration	
Volants à disposition	
Durant la rencontre :	
Affichage des résultats des rencontres	
A la fin des rencontres :	
Envoi des résultats par mail à la CRI avant 19h (retard soumis aux sanctions de l'annexe 2) Envoi par mail (interclubs@lbfcbad.fr) des feuilles de rencontres (signées par les capitaines), les déclarations de présences ainsi que les compositions d'équipes, dans les trois jours suivant l'ICR, éventuellement sous format papier (cachet de la Poste faisant foi).	